



PRÉFET DE L'HÉRAULT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Montpellier, le 26 octobre 2021

SECURITE

Evacuation et mise à l'abri temporaire des occupants du campement illicite situé avenue Nina Simone à Montpellier

Les occupants du campement illicite, situé avenue Nina Simone à Montpellier, ont évacué les lieux dans la journée du 25 octobre.

Cette action fait suite à l'incendie du 16 septembre dernier, incident grave qui a rappelé les risques importants en termes de sécurité que courraient ces populations.

Les 59 occupants du bidonville ont été mis à l'abri dans l'ancien EHPAD « Les Violettes » (Montpellier) réquisitionné sur décision du préfet de l'Hérault. L'établissement, propriété de Languedoc Mutualité AESIO santé, a été aménagé pour accueillir ces populations avec des équipements de première nécessité.

Cet hébergement temporaire prendra fin à l'issue de la trêve hivernale, soit le 30 avril 2022.

L'évacuation du campement illicite s'est déroulée sans incident avec l'accord des occupants. Celle-ci a été menée par les services de l'Etat et de la Croix-Rouge Française. Cet opérateur mandaté par la DDETS, ainsi que l'associations AREA, accompagneront ces personnes dans une perspective d'insertion et de relogement autonome.

Les deux terrains concernés, propriété de la ville et de la métropole de Montpellier, pourront désormais être sécurisés pour prévenir toute nouvelle installation et remis en état.

Le préfet de l'Hérault, Hugues Moutouh, rappelle la nécessité qu'il y a à résorber les bidonvilles de la métropole de Montpellier qui constituent à la fois un danger pour les familles qui y vivent, et une source de troubles à l'ordre public.

Cabinet du préfet

Service départemental de
la communication interministérielle
Tél. : 04 67 61 61 25
Mél. : pref-communication@herault.gouv.fr
Site : www.herault.gouv.fr
Réseaux sociaux : @prefet34

34 place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier CEDEX 2